

Appel à projets Village Orange

Pour accroître l'accès à l'éducation, à la santé et par la même occasion offrir aux communautés un accès à la culture, la Fondation Orange Guinée lance un appel à projets pour l'exercice 2023.

Le programme « Villages » de la Fondation Orange est un programme qui consiste en l'installation d'un (ou de plusieurs) points d'eau potable, d'un centre de santé premiers soins et d'une école primaire dans chacun des villages ayant identifié ces 3 axes comme essentiels pour leur développement local. La Fondation Orange Guinée complète ce dispositif par d'autres investissements tels que l'électrification des infrastructures, l'inscription de l'école au programme des écoles numériques, la mise en place d'une maison digitale pour aider les femmes des communautés bénéficiaires à gagner plus d'autonomie ou encore l'inscription de l'école aux programmes d'éducation artistique.

Lancé en 2015 en Guinée, le programme accompagne en Guinée plus de 20.000 bénéficiaires à travers 6 Villages Orange ; très prochainement, un 7^{ème} Village Orange sera inauguré à Dawa Tongui et dans Kankan se tiendra la cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre d'un 8^{ème} Village.

Pour accompagner encore plus de communautés en milieu rural, la Fondation Orange Guinée **lance un nouvel appel à projets "Villages et Santé Maternelle et Infantile 2023 » pour créer un nouveau Village en Moyenne Guinée et/ou dans une localité à proposer, en s'appuyant sur les statistiques nationales justifiant la non-accessibilité ou faible accessibilité à l'éducation et à la santé.**

La priorité des actions proposées devra rester centrée sur l'accès à l'eau, à la santé ou à l'éducation et pouvant être complétée par des actions d'accès à l'énergie ainsi que par des initiatives permettant la création d'activités génératrices de revenus (maraîchage, services de proximité, artisanat...) pour les personnes sans ressources.

Les projets pourront bénéficier à toute la population et le bien être plus spécifiquement adressé aux problématiques de santé maternelle et infantile des femmes et enfants.

Le montant maximum financé par projet sera de 75 K€.

Enfin, la Fondation Orange Guinée encourage aussi les projets portant sur l'amélioration de la santé maternelle sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de programmes qui permettront de considérablement contribuer à l'amélioration effective de la santé des femmes et enfants.

Soumettez vos projets jusqu'au 31 Août 2023 en les envoyant par mail à : info.fondation@orange-sonatel.com

Chaque dossier soumis devra comprendre :

- les dossiers administratifs de l'association / ONG (agrément- statuts- composition



Fondation

du bureau exécutif- nom des membres du Conseil d'administration- rapports d'activités et/ou bilan)

- les références de l'ONG ou acteurs associatifs
- Une synthèse du projet
- Les TDR détaillés du projet (description détaillée du projet ; objectifs et indicateurs de suivi ; budget détaillé) et une feuille de route prévisionnelle.